



Fédération
Enseignement
et Formation

Déclaration CFTC pour la CPPNI de l'EPNL

20 octobre 2020

En préambule :

A la CFTC : nous soutenons l'Enseignement catholique depuis toujours et nous sommes fidèles à la doctrine sociale de l'Eglise.

C'est pourquoi notre soutien n'est pas à n'importe quel prix !

Pour la CFTC il est essentiel qu'une Convention collective accompagne la dynamique du sentiment d'appartenance et de la construction de la communauté éducative dans nos établissements. Les bilans sociaux de branche successifs nous alertent d'ailleurs sur un important turn-over des salariés

Les salariés sont le moteur du système et ils sont aujourd'hui en danger.

Danger car la fusion de 8 conventions collectives dans le cadre de la nouvelle convention EPNL ouvre un chemin de dégradation des droits sociaux, socles des contrats et des conditions de travail.

Mesdames, Messieurs des collèges salariés et employeurs,

La ficelle est trop grosse pour ne pas être dénoncée ici et ailleurs.

Alors que les conditions du dialogue social ne sont pas réunies, on nous presse, au nom de la DGT qui ne s'est jamais adressée à nous à ce propos, de signer des textes incomplets, non aboutis et sans prendre le temps d'une négociation véritablement loyale selon nous.

La signature devrait être l'aboutissement de toutes les négociations et d'une vraie pesée globale. A ce jour, nous ne pouvons que constater des reculs dans la situation des salariés et aucune proposition positive ou même de maintien des dispositions actuelles, malgré la promesse initiale du collège des employeurs !

La CFTC a toujours et continuera d'assurer la défense des salariés et particulièrement des plus petits d'entre eux. Pour cette raison, nous refusons que la précarité s'installe pour tous les salariés de l'EPNL.

Nous connaissons trop bien les ravages du CDDU parmi les salariés du supérieur pour souhaiter que ce contrat se répande comme une tâche grasse auprès de tous les autres établissements de l'EPNL.

N'oublions pas que ces établissements qui assurent une mission de service public, bénéficient de financements publics également. Ces financements sont justifiés par le fonctionnement des établissements donc par les moyens humains prioritairement. Seules des équipes stables, professionnalisées, reconnues dans leur travail peuvent permettre d'accueillir dans de bonnes conditions tous les jeunes pour lesquelles les familles nous font confiance. Ces familles savent-elles dans quelles conditions travaillent les salariés ? Et savent-elles la précarité qui risque de s'installer pour les salariés ? Est-ce le modèle souhaité, attendu par l'Enseignement catholique ?

A la CFTC, nous croyons au dialogue et aux négociations « gagnant-gagnant » pour lesquelles de réelles contreparties sont proposées face aux évolutions souhaitées par le collège des employeurs.

Pour toutes ces raisons, la CFTC ne signera pas l'accord 2020-3 qui ne répond pas aux attentes des salariés que nous représentons.

Pour la Fédération CFTC Enseignement et Formation